



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 100219

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la mise en place de la nouvelle carte « famille nombreuse ». En effet, cette carte, qui permettait jusqu'à ce jour de bénéficier essentiellement de réductions à la SNCF, n'existait pas dans les départements d'outre-mer. Aujourd'hui, son bénéfice est élargi et peut donc être accessible aux familles ultramarines. Aussi, il souhaiterait savoir quand elle doit être mise en place en outre-mer et plus particulièrement à la Réunion et quelles en sont les enseignes ultramarines d'ores et déjà partenaires.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100219

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7453